



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°568) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE LANDOWSKI, A
MADAME MARIANNE ROUXEL**

**DÉCISION N° AU-19-098
EN DATE DU 11 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Madame Marianne Rouxel, domiciliée au 17, rue du Midi à VINCENNES - 94300, afin de s'exercer seule au chant, les lundis, du 28 janvier au 24 juin 2019 de 19 h à 20 h 30 (sauf vacances scolaires et jours fériés) dans la salle Landowski ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Madame Marianne Rouxel, domiciliée au 17, rue du Midi à VINCENNES - 94300, une convention de location de salle, afin de s'exercer seule au chant, les lundis, du 28 janvier au 24 juin 2019 (sauf vacances scolaires et jours fériés) de 19 h à 20 h 30 dans la salle Landowski ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET